

Charte: Texte finalisé de la charte, avis de motion et calendrier référendaire avec logistique attendus

AGECVM SECRÉTARIAT
Mer 2019-10-30 08:17

À : mathild.r@hotmail.com <mathild.r@hotmail.com>

Cc : oli5000000@gmail.com <oli5000000@gmail.com>; valhoroman98@gmail.com <valhoroman98@gmail.com>; SECRÉTAIRE GÉNÉRALE Desputeau, Mikaëlle <mikaelleasdfghjkl@gmail.com>; EXTERNE Charest, Lili Anne <lilip00ssin@gmail.com>; Jeanne Perry <jeannecmoi@live.ca>; MOBILISATION Allen-Vuillet, Francis <francis.av@hotmail.com>; PÉDAGOGIE McBrearty, Aurélie <aurelie.mcbee@gmail.com>; loicduplantis@hotmail.ca <loicduplantis@hotmail.ca>; etienneqc <etienneqc@yahoo.fr>; Annie Legault <annielegault05@gmail.com>; 'Zy St-pierre Bourdelais' <zystpierrebourdelais@gmail.com>; picguillo@gmail.com <picguillo@gmail.com>

Bonjour,

Vous aviez été sélectionnée, lors de la Table de concertation [H18-05](#), du 02 mai 2018 (en concordance avec le mandat sur la charte de l'AG. [A16-01](#), du 31 août 2016) comme chargée de projet Charte de l'AGECVM avec les tâches suivantes à accomplir lors de votre travail au cours de la session A18, telles que décrites dans le courriel d'appel à candidature du 28 mars 2018 :

Tâches

1. **Finaliser** le texte de la nouvelle charte, avec consultation de personnes ressource sur le plan juridique, légal, organisationnel, ...
2. **Diffuser** ce texte finalisé le plus largement possible auprès des instances actuelles de l'AGECVM (Bureau exécutif, Table de concertation, comités de concentration, comités thématiques) et de nos membres
3. **Objectifs** : récolter les réactions positives et négatives;
4. **Modifications** : éventuellement apporter des modifications au texte,
5. **Procédures d'adoption** : Proposer la charte ainsi modifiée ou non au référendum prévu à l'article 11.00 de la [charte actuelle](#) via un avis de motion déposer lors d'une Assemblée générale régulière, puis discuté et approuvé à l'Assemblée générale suivante avant le référendum;
6. **Référendum** : préparer la logistique et le calendrier référendaire sur cette charte et qui accompagnent nécessairement l'avis de motion
À la session Hiver 2019, alors que vous deviez remettre votre travail, l'exécutif de l'AGECVM était inactif. Maintenant que l'exécutif de l'AGECVM est à nouveau opérationnel, nous vous demandons de finaliser votre contrat et de nous communiquer dans les meilleurs délais :

- la charte modifiée à la suite de vos consultations auprès de nos membres et des comités,
- l'avis de motion à déposer lors d'une Assemblée générale régulière,
- et le calendrier référendaire avec logistique pour l'entérinement de cette nouvelle charte (suite à une discussion et l'adoption de cette nouvelle charte dans une Autre Assemblée générale régulière) par nos membres dans le cadre d'un référendum.

Merci pour votre collaboration
Étienne Philippart
Secrétaire permanent
AGECVM